



## Médiation du crédit aux entreprises

Un accord de place pérennisant le dispositif de la médiation du crédit aux entreprises a été signé le 27 juillet 2009 entre l'Etat représenté par la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi, le médiateur du crédit et les différents partenaires du dispositif dont la Banque de France, l'IEDOM et l'IEOM ainsi que les établissements de crédit.

L'accord de place reprend l'ensemble des accords pris depuis le lancement du dispositif en octobre 2008 et maintient son fonctionnement en l'état jusqu'au 31 décembre 2010 avec possibilité de prorogation laissée à l'initiative du gouvernement et après présentation d'un rapport au Parlement au plus tard le 31 octobre 2010. Il prévoit au-delà de 2010 et sauf décision de prorogation du gouvernement, la mise en place d'un dispositif de médiation allégé géré par la Banque de France, l'IEDOM et l'IEOM.

## INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

### Banque-assurance : création d'une autorité de contrôle commune

Christine Lagarde, ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi a présenté le 27 juillet 2009 aux autorités et aux professionnels de la banque et de l'assurance le projet de réforme de la supervision de ces secteurs. La nouvelle instance de supervision, née de la fusion entre la Commission bancaire, l'Autorité de contrôle des mutuelles (Acam), le Comité des entreprises d'assurance (CEA) et le Comité des établissements de crédit et d'entreprises d'investissement (CECEI), est provisoirement baptisée Autorité de contrôle prudentiel (ACP). Elle sera placée sous l'autorité de la Banque de France. Elle comprendra notamment deux collèges, l'un spécialisé dans la banque, l'autre dans l'assurance.

### Fourniture de services de paiement

L'ordonnance n° 2009-866 du 15 juillet 2009 relative aux conditions régissant la fourniture de services de paiement et portant création des établissements de paiement a été publiée au Journal officiel de la République du 16 juillet 2009.

Ce texte définit un cadre de régulation et de contrôle sécurisé pour les services de paiement (virements, prélèvements et paiements par carte). Il est pris sur le fondement de la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008 et vise à transposer la directive européenne sur les services de paiements dans le marché intérieur.

L'ordonnance accroit l'information des consommateurs sur les délais d'exécution, les frais et taux de change à l'occasion d'une opération de paiement. Elle renforce également la responsabilité des prestataires de services de paiement avec l'obligation de créditer les sommes sur le compte du bénéficiaire dès leur réception sans pouvoir différer la date de valeur.

Le texte autorise la création d'établissements de paiement qui pourront offrir des services de paiement comme les banques. Ces établissements devront disposer d'un agrément du Comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement et seront contrôlés par la Commission bancaire.

### Communiqué de la BCE

Au cours du premier semestre 2009, 413 000 faux billets en euros ont été retirés de la circulation, soit une hausse de 17 % par rapport au second semestre 2008. Les coupures de 20 euros représentent 48,5 % des contrefaçons détectées. Les trois coupures de 20 euros, 50 euros et 100 euros constituent plus de 95 % du total des contrefaçons.

Pour mémoire, le nombre de billets authentiques en circulation est en moyenne de 12,5 milliards au premier semestre 2009.

### Dossiers législatifs

#### 1 - Evolution institutionnelle de la Nouvelle-Calédonie et de Mayotte

Le Parlement a adopté le 23 juillet 2009 le projet de loi organique relatif à l'évolution institutionnelle de la Nouvelle-Calédonie et de Mayotte. Le texte a été soumis au Conseil constitutionnel en application de l'article 61 de la Constitution.

#### 2 - Evolution institutionnelle de la Nouvelle-Calédonie

Le Parlement a adopté le 23 juillet 2009 le projet de loi relatif à l'évolution institutionnelle de la Nouvelle-Calédonie et portant ratification d'ordonnances.

#### 3 - Lutte contre le blanchiment de capitaux

L'ordonnance n° 2009-865 du 15 juillet 2009 relative à l'application à Saint-Barthélemy, à Saint-Martin, à Saint-Pierre-et-Miquelon, à Mayotte, en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française et à Wallis-et-Futuna de l'ordonnance n° 2009-104 du 30 janvier 2009 sur la prévention de l'utilisation du système financier aux fins de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme a été publiée au Journal officiel de la République du 16 juillet 2009.

### Publications

#### 1 - L'Observatoire de la sécurité des cartes de paiement : rapport annuel 2008

Le rapport est disponible à l'adresse suivante : [http://www.banque-france.fr/observatoire/rap\\_act\\_fr\\_08.htm](http://www.banque-france.fr/observatoire/rap_act_fr_08.htm)

#### 2 - Tracfin : rapport annuel 2008

Le rapport est disponible sur : <http://www.tracfin.minefi.gouv.fr>

#### 3 - Les DOM, défi pour la République, chance pour la France, 100 propositions pour fonder l'avenir

Le rapport d'information des sénateurs Serge Larcher et Eric Doligé, dans le cadre d'une mission d'information sur l'outre-mer est disponible sur : <http://www.senat.fr/noticerap/2008/r08-519-2-notice.html>

# SUIVI DE PLACE ET ACTIVITES DE L'INSTITUT

## Conjoncture bancaire et financière au 1er trimestre 2009

Au premier trimestre 2009, l'activité des établissements de crédit intervenant dans le département a enregistré un ralentissement brutal sur le marché du crédit. Ce dernier s'inscrit dans un climat d'affaires déprimé, fortement impacté par le mouvement social du début d'année, qui a approfondi les répercussions de la crise financière. En revanche, l'activité de collecte de dépôts s'est bien maintenue avec une croissance record des livrets A (en liaison avec la libéralisation de leur distribution depuis janvier 2009 et leur niveau de rémunération).

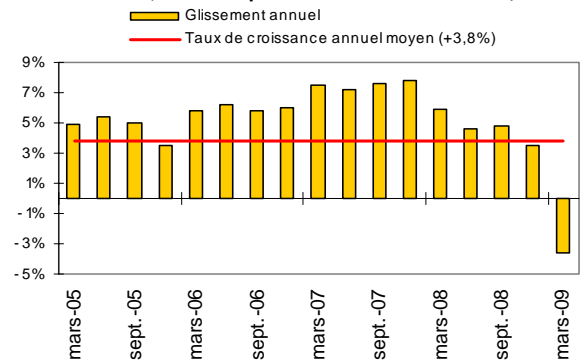
Le début d'année 2009 a été marqué par i) la régression des crédits à la consommation des ménages, la première depuis 10 ans, ii) le ralentissement du financement de l'investissement des entreprises.

Au regard des résultats de l'enquête de conjoncture menée par l'IEDOM auprès des établissements de crédit de la place, l'activité bancaire dans le département ne devrait pas s'améliorer avant le troisième trimestre 2009. Les dirigeants d'établissement anticipent la persistance d'un environnement économique déprimé au moins jusqu'à fin septembre, corroborée par les faibles performances économiques du premier semestre.

A fin juin 2009, les soldes d'opinions des dirigeants des établissements de crédit se révèlent négatifs sur la collecte de dépôts et sur les principaux segments de crédit. La baisse continue de la rémunération des comptes d'épargne à régime spécial, ainsi que celle des comptes à terme, pèserait négativement sur les volumes de dépôts collectés. Sur le marché du crédit, un timide redressement serait envisagé au 3ème trimestre, à la faveur d'un léger redémarrage du segment des crédits à l'équipement et des crédits à la consommation.

Malgré une baisse des commissions perçue sur les six premiers mois de l'année 2009, le PNB dégagé par les établissements de crédit locaux se serait légèrement accru à fin juin après un repli très marqué au premier trimestre 2009. Cette tendance pourrait se maintenir au troisième trimestre. En revanche, les charges d'exploitation ayant sensiblement augmenté, le résultat net se dégraderait nettement sur la période sous revue.

Crédits à la consommation des ménages  
(hors comptes ordinaires débiteurs)



## BREVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

### Le taux du livret A ramené à 1,25 % au 1er août

La ministre de l'économie Mme Christine Lagarde a annoncé la fixation du taux d'intérêt du livret A à 1,25 % dès le 1er août (soit une baisse de 0,5 point par rapport au 1<sup>er</sup> mai 2009). Cette décision a été prise sur la recommandation du gouverneur de la Banque de France, M. Christian Noyer, alors que le résultat du calcul réglementaire du taux du livret A aurait dû le ramener à 0,25 %, compte tenu du recul de l'inflation en France et des taux sur le marché monétaire.

### Mauvais résultats pour la campagne cannière 2009

Les dates d'achèvement de la campagne cannière de cette année 2009 ont été repoussées, au 24 juillet pour Marie-Galante et au 4 août pour la Guadeloupe, par le comité de liaison composé de l'Iguacanne, des responsables de la Direction départementale de l'agriculture, des représentants des syndicats canniers et de ceux des quatre sociétés coopératives de planteurs. Du fait de l'enchaînement des conflits sociaux retardant le démarrage de la campagne et de la forte pluviométrie en période de récolte, les résultats sont décevants et en deçà des objectifs de production et d'équilibre de la filière : bien que 634 000 tonnes de cannes aient été broyées par les usines de Guadeloupe (Gardel) et de Marie-Galante (Grand'Anse), soit plus qu'en 2008 (622 200 tonnes), cette performance reste inférieure à la moyenne décennale 1998-2008 (664 900 tonnes) et des prévisions 2009 (775 000 tonnes) proposées par le comité de liaison en mars 2009. La richesse saccharine enregistrée pour le Nord-Basse-Terre et le Nord-Grande-Terre est très faible (respectivement autour de 5,5 % et 7 % au lieu des 10 % attendus), se situant en dessous du seuil de rentabilité. Dans ce contexte, l'indemnisation des planteurs pour les parcelles non récoltées et l'avancement des dates de la récolte 2009-2010 sont demandés par certains acteurs de la filière.

### Plan santé outre mer

A l'occasion d'un déplacement en Martinique et en Guadeloupe, les 20 et 21 juillet, la ministre de la Santé, Mme Roselyne Bachelot a présenté le plan Santé Outre-Mer qui permettra l'application de la réforme de l'hôpital dans les départements d'Outre-mer. Le plan se décline en six axes : la formation, la recherche, la continuité territoriale, les risques naturels, les questions financières et la coopération interrégionale. Un comité de suivi sera constitué pour garantir l'effectivité du plan.

### Plan de relance en Guadeloupe

Le ministre chargé de la mise en œuvre du plan de relance, M. Patrick Devedjian, s'est rendu en Guadeloupe, les 22 et 23 juillet 2009 afin d'apprécier la situation économique de l'île et de suivre la mise en place des actions de relance. Au cours de sa visite, le ministre a rencontré les élus, les acteurs socioprofessionnels et a fait le point sur les aides accordées aux entreprises (Plan Corail). Il a évoqué notamment la médiation de crédit ainsi que la question du financement des entreprises et de leurs relations avec les banques. Le ministre s'est rendu ensuite sur les différents chantiers soutenus au titre de la relance. Une contribution supplémentaire de 7,3 millions d'euros sera apportée à la restructuration urbaine des quartiers.

### La médiation de crédit en Guadeloupe

Au 22 juillet 2009, 54 entreprises ont saisi la médiation départementale du crédit. 30 dossiers complets et respectant les critères de la médiation ont été acceptés, soit un taux d'éligibilité de 56 %. Parmi ces dossiers, 17 ont été instruits jusqu'à terme, dont 8 ayant obtenu un avis favorable sur l'obtention d'un financement. Le taux de succès sur la phase d'instruction s'établit ainsi à 50 %. Depuis son lancement en novembre 2008, le dispositif de médiation a permis de débloquer 2,8 millions d'euros de crédit et de préserver 1 481 emplois.

## Actualités sur les prix des carburants dans les DOM

Suite aux rapports Bolliet et de l'Autorité de la concurrence : i) 44 millions d'euros de crédits budgétaires ont été ouverts en faveur des compagnies pétrolières afin de compenser la perte de recette entraînée par la décision prise par l'Etat à la fin 2008 de diminuer le prix des ventes des carburants. ii) A l'Assemblée nationale, la mission d'information sur les carburants a présenté 21 propositions pour renforcer la transparence et envisager des baisses de prix tout en préservant l'emploi, la sécurité des approvisionnements et les ressources des collectivités. iii) Présidée par le Préfet Nicolas Desforges, la réunion de l'observatoire régional des prix et des revenus qui s'est tenue le 24 juillet à Basse-Terre a porté sur l'examen des prix du carburant. Des représentants de l'Inspection générale des finances et de l'Autorité de la concurrence ont présenté leurs rapports, qui recommandent une modification de la structure des prix du carburant dans les DOM. A l'issue de la réunion, le Préfet a envisagé de mener des actions à court terme (à la fin du mois d'août) avec pour objectif la réduction des coûts fixes de la SARA. A plus long terme, il s'agira de réfléchir aux possibilités d'un approvisionnement alternatif si les produits respectent les normes européennes, ou la pérennité des 1 000 emplois de pompistes dans le département. Selon le Préfet, ce point fera l'objet d'une large concertation.

## Rapports d'étape des ateliers des Etats Généraux en Guadeloupe

Les huit ateliers ont remis leurs conclusions provisoires concernant notamment, la formation des prix, les productions locales, les grands projets structurants et les conditions du développement durable. Celles-ci seront discutées lors de deux séances de présentation en Grande-Terre et Basse-Terre, avant la constitution du rapport final qui sera remis en août. Le rapport est disponible sur : <http://www.etatsgenerauxdeloutremer.fr>

## Observatoire des loyers de la Guadeloupe

L'observatoire des loyers de la Guadeloupe a été mis en place à la préfecture de Basse-Terre. L'objectif est d'assurer plus de transparence dans l'élaboration des prix. L'observatoire devra se réunir deux fois par an et sera composé de représentants de locataires, des bailleurs sociaux, des institutionnels (Insee, conseil général...) et de représentants de l'Etat.

## Publications

Le bulletin trimestriel de l'Idom sur la conjoncture financière et bancaire n° 139 du premier trimestre 2009 est disponible. Ce document ainsi que nos autres publications sont téléchargeables sur le site Internet [www.iedom.fr](http://www.iedom.fr)

# ACTUALITE REGIONALE

## Programme Interreg Caraïbes 2007-2013

Interreg IV « Caraïbe » et le Fonds de Coopération Régionale (FCR) se proposent d'appuyer financièrement des activités et des projets de coopération impliquant de manière active des acteurs publics et privés ressortissants des pays et territoires de la Caraïbe, pouvant contribuer au développement et à l'insertion régionale de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique, de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin. Dans un souci de complémentarité et de coordination avec le FCR de Guadeloupe, il a été décidé de lancer un appel à projets conjoint aux deux programmes, pour les porteurs de projets de Guadeloupe. La période de soumission des projets s'étendra du 20 juillet au 31 octobre 2009. Plus d'infos sur : [www.interreg-caraibes.org](http://www.interreg-caraibes.org)

# PRINCIPAUX INDICATEURS

		Données brutes	Var. Mens.	Gliss. Ann.
REFERENCE	Indice des Prix à la consommation - juin 2009	119,3	0,1%	0,7%
	Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A - juin 2009	48 730	-0,8%	5,5%
	Commerce extérieur - chiffres provisoires			
	Exportations - (millions €) - Mai 2009	9,3	-8,2%	-58,0%
	- Cumul annuel	42,9	-	-43,6%
	Importations - (millions €) - Mai 2009	144,4	-18,0%	-23,9%
	- Cumul annuel	684,8	-	-31,3%
	Consommation d'électricité - GWh - Juin 2009	162,1	12,7%	15,1%
	- Cumul annuel	815,0	-	-1,0%
	Consommation d'électricité moyenne tension - GWh - Juin 2009	36,3	-11,1%	-11,6%
- Cumul annuel	206,3	-	-8,8%	
VULNERABILITE	- Nombre de personnes physiques en interdit bancaire - Juillet 2009	23 675	0,7%	3,2%
	- Nombre de dossiers de surendettement déposés - Juin 2009	49	4,3%	122,7%
	- Incidents de paiement sur effet - Juillet 2009	1 179,1	15,3%	-33,4%
	- Montant en milliers €			
	- Cumul	11 828,7	-	-5,2%
	- Nombre	141	13,7%	-15,1%
- Nombre de retraits (confiscations) de cartes bancaires - Juillet 2009	357	-12,1%	-18,7%	
- Cumul annuel	2743	-	38,8%	
SECTEURS D'ACTIVITE	Trafic aéroportuaire			
	Nombre de passagers - (entrées + sorties) - Juin 2009	132 934	1,5%	-7,7%
	- Cumul annuel	831 836	-	-20,7%
	Nombre de mouvements d'avions - (atterrissages + décollages) - Juin 2009	2 041	-5,2%	-8,8%
	- Cumul annuel	12 519	-	-19,7%
	Trafic portuaire (Cumul annuel)			
	- Trafic net de marchandises (entrées + sorties) - Tonnes - Mai 2009	973 645	-	-29,0%
	- Nombre de passagers (entrées + sorties) - Mai 2009	300 271	-	-23,3%
	BTP			
	Consommation globale de ciment (tonnes) - Juillet 2009	23 959	1,0%	-4,2%
- Cumul annuel	106 537	-	-34,8%	
AGRI				
Exportations de bananes (tonnes) - Mai 2009	3 580	-0,7%	-25,6%	
- Cumul annuel	18 576	-	21,6%	

## Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	1,00%	13/05/2009
Taux de la facilité de prêt marginal	1,75%	13/05/2009
Taux de la facilité de dépôt	0,25%	08/04/2009

Taux d'intérêt légal			Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/09)				
ANNEE 2009	3,79%	JO du 11/02/09	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL *	CEL *
ANNEE 2008	3,99%	JO du 23/02/08	1,25%	1,25%	1,75%	2,50%	0,75%

*\* hors prime d'Etat*

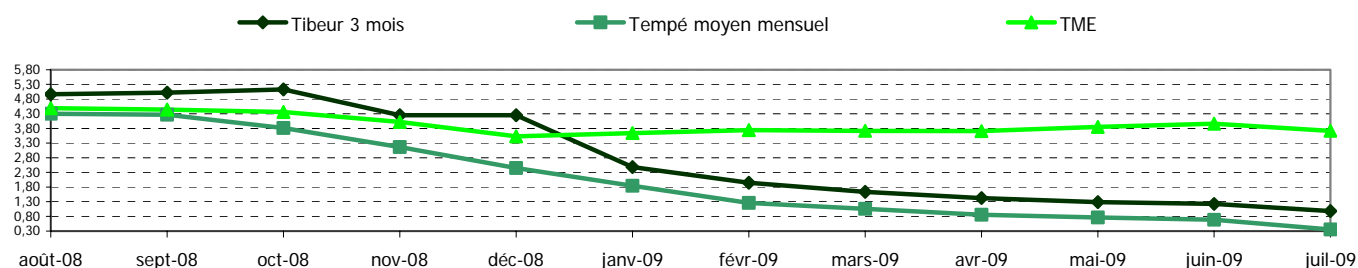
Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)				TIBEUR (juillet 2009)			
Avril	0,8549%	Mai	0,7649%	Juin	0,6831%	Juillet	0,3537%
1 mois	0,6120%	3 mois	0,9780%	6 mois	1,2150%	1 an	1,4140%
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Avril	3,71%	Mai	3,85%	Juin	3,96%	Juillet	3,72%
Avril	3,91%	Mai	4,05%	Juin	4,16%	Juillet	3,92%

### Taux de l'usure (applicable à partir du troisième trimestre 2009)

Crédits aux particuliers		Seuils de l'usure	Crédits aux entreprises		Seuils de l'usure
<b>Prêts immobiliers</b>					
Prêts à taux fixe		7,01%			
Prêts à taux variable		7,03%			
Prêts relais		7,03%			
<b>Autres prêts</b>					
Prêts d'un montant < ou = à 1524 €		21,59%			
Découverts en compte, prêts permanents et financement d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 1524 € et prêts viagers hypothécaires		20,63%	Découverts en compte (1)		13,45%
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 1524 €		9,43%			

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

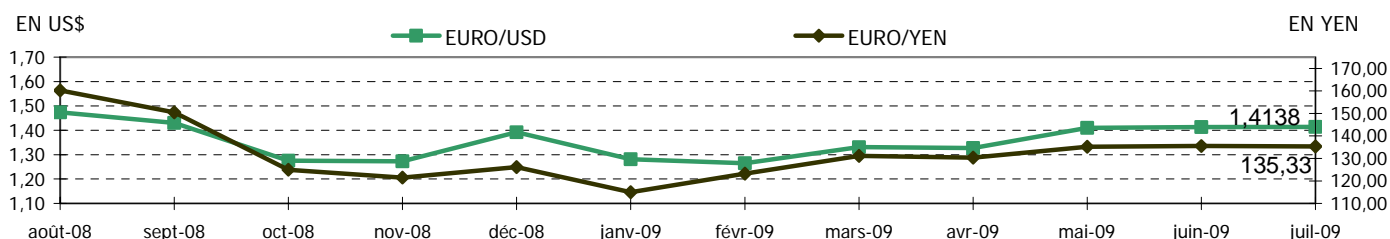
### Taux des marchés monétaires et obligataires



### Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,4138	EURO/ZAR (Afrique du sud)	11,0368	EURO/SRD (Surinam)	3,87566
EURO/JPY (Japon)	135,3300	EURO/BWP (Botswana)	9,63754	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,52774
EURO/CAD (Canada)	1,5234	EURO/SCR (Seychelles)	18,6799	EURO/DOP (Rép. Dom.)	50,7597
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,85560	EURO/MUR (Maurice)	45,1109	EURO/BBB (La Barbade)	2,82430
EURO/SGD (Singapour)	2,0377	EURO/BRL (Brésil)	2,6482	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,88673
EURO/HKD (Hong-Kong)	10,9570	EURO/VEF (Vénézuéla)	3,03177	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2753,20	EURO/XCD (Dominique)	3,8128	EURO/FC (Comores)	491,96775

### Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



### Taux de conversion irrévocables pour les 16 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0429300 MTL	30,1260 SKK